

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

REVUE IVOIRIENNE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES HUMAINES



Volume XI - Numéro 21A Juin 2021 ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Doh Ludovic FIÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 03 01 08 85

(+225) 03 47 11 75

(+225) 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : <https://www.perspectivesphilosophiques.net>

ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Prof. Assouma BAMBA**, Professeur des Universités

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Abou SANGARÉ, Professeur des Universités
Dr. Donisongui SORO, Maître de Conférences
Dr Alexis KOFFI KOFFI, Maître-Assistant
Dr. Kouma YOUSOUF, Maître de Conférences
Dr. Lucien BIAGNÉ, Maître de Conférences
Dr. Nicolas Kolotioloma YEO, Maître-Assistant
Secrétaire de rédaction : **Dr. Blé Sylvère KOUAHO**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr. Grégoire TRAORÉ**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Prof. Antoine KOUAKOU**, Professeur des Universités

SOMMAIRE

1. Averroès, un Aufklärer au cœur du Moyen Âge ?, Alain Casimir ZONGO	1
2. Comprendre l'éducation naturelle rousseauiste pour la rendre utile, Nayala Lacina TUO	22
3. La mobilité sociale en Afrique, une alternative à l'immigration clandestine. lecture kantienne, Salif YÉO	44
4. Note musicale, révélation de l'identité d'un peuple chez Arthur SCHOPENHAUER », Konan Lazard KOUADIO	62
5. Popper au secours de Kant, Kpa Yao Raoul KOUASSI	79
6. Perceptions des peuples et politique antisexiste : l'ontologie à la rescousse de l'égalité des genres en Afrique, Baba Hamed OUATTARA	101
7. L'« ethnicisation » de l'État en Afrique : une entrave à la vie sociopolitique et à l'avènement d'une nation, Christian LOAJEMBÉ, Dieudonné VAÏDJIKÉ	120

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décroisement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décroisement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des

Perspectives Philosophiques n°021A, Deuxième trimestre 2021

préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoseologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

**PERCEPTIONS DES PEUPLES ET POLITIQUE ANTISEXISTE :
L'ONTOLOGIE À LA RESCOURSSE DE L'ÉGALITÉ DES GENRES
EN AFRIQUE**

Baba Hamed OUATTARA

Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
ouattarababahamed@gmail.com

Résumé :

Le genre, en raison de la cristallisation contemporaine des attentions et des débats politiques liés aux questions de différence sexuelle qu'il mobilise, fait aujourd'hui partie des problèmes humains fondamentaux que connaît notre monde. Faisant partie de cette catégorie de problèmes, le genre mérite encore des approches philosophiques, car la philosophie, ainsi que le dit Émile Chrétien, se veut une réflexion sur l'ensemble des problèmes humains fondamentaux. C'est pour nous inscrire dans cette dynamique que nous écrivons ce texte pour, à partir des catégories de l'ontologie, inviter les Africains à une approche plus fondamentale du défi de l'égalité homme-femme en vue d'un traitement égalitaire entre les deux sexes.

Mots-clés : anti-sexisme, effectivité, genre, perceptions, unité ontologique.

Abstract :

Gender, because of the contemporary crystallization of attention and political debates related to questions of sexual difference that it mobilizes, is today one of the fundamental human problems facing our world. Being part of this category of problems, the genre still deserves philosophical approaches, because philosophy, as Emile Chrétien says, is a reflection on all fundamental human problems. . It is to fit into this dynamic that we are writing this text to, from the categories of ontology, invite Africans to a more fundamental approach to the challenge of gender equality for equal treatment between the two sexes.

Keywords : anti-sexism, effectiveness, gender, perceptions, ontological unit.

Introduction

Tenter une réflexion proprement philosophique sur le concept de genre, devenu pour le monde d'aujourd'hui un sujet cristallisant les attentions, c'est avant tout, consentir à l'aborder sur le terrain fondateur même de la philosophie : l'ontologie. Aborder le genre sous l'angle de l'ontologie, ce n'est pas conduire une réflexion systématique sur ce phénomène, mais de brandir cette branche fondatrice de la philosophie comme moyen de sursomption des malentendus liés à ce concept qui, en son acception contemporaine appelle à minorer les questions de différences sexuelles, d'inégalité, pour privilégier celles d'égalité des chances entre homme et femme. En effet, c'est un fait quasi indiscutable que l'égalité homme-femme fait l'objet de critiques acerbes dans les sociétés africaines attachées aux différences sexuelles. La primauté ou la supériorité accordée à l'homme sur la femme rend les débats beaucoup plus contradictoires selon qu'on soit en milieu urbain ou rural. Parler du genre dans un tel contexte, c'est, incontestablement, porter le regard sur les questions d'égalité et d'inégalité entre l'homme et la femme, qui persistent et préoccupent les peuples en Afrique. Sans conteste, le concept de genre est, aujourd'hui, en vogue, tant différentes théories et idéologies affluent de partout pour l'approcher intellectuellement. Cette plurivocité reconnue au concept de genre exige, de notre part, une contextualisation de notre approche dans le présent travail. Ainsi, nous abordons ici le genre sous l'angle de l'égalité entre l'homme et la femme en Afrique, dans leur habitation humaine de la terre. Précisément, quand on sait la vivacité avec laquelle l'égalité des genres est en promotion en Afrique, et que l'effectivité d'une telle demande reste des plus problématiques, il s'agit pour nous d'interroger la réceptivité de la question. La nécessité d'une approche phénoménologique de la question se laisse voir d'elle-même : dans leurs rapports socio culturel et politique, il est évident que les hommes comme les femmes, partout, mais surtout en Afrique, ont, traditionnellement, une perception différente, chacun de lui-même et de l'autre. Dès lors, quelles perceptions les peuples africains ont-ils du genre comme approche égalitaire entre homme et femme ? La différence sexuelle est-elle un argument philosophiquement sérieux pour disqualifier le sexe féminin, différence faible de l'eucharistie humaine ? L'ontologie qui parle de l'homme

comme du Dasein, c'est-à-dire une réalité simplement humaine qui n'a que faire du sexe mais de la pensée, ne mérite-t-elle pas d'être invitée à la rescousse de cette différenciation sexuelle pour mettre fin à ce sexisme que l'Afrique, de par la plupart de ses cultures, vit de plein fouet ?

Ces questions, aux contours aussi complexes que réels, nous guideront principalement dans l'élaboration de cette contribution à partir des méthodes phénoménologique et analytique. En effet, convaincus que, malgré la forte mobilisation des dirigeants du monde et l'engagement relatif des dirigeants nationaux africains en faveur de l'égalité des genres et l'autonomisation de la femme, la femme en Afrique souffre d'un problème de perception, notre contribution tentera de répondre aux questions susmentionnées à partir d'une démarche ternaire avec les méthodes philosophiques s'y rapportant. Elle s'attardera à montrer qu'il faut que la manière de percevoir la femme soit à la mesure de sa valeur humaine, après avoir montré que si les stéréotypes persistent quant à l'égalité entre l'homme et la femme, c'est en raison d'un problème de perception traditionnelle. Elle montrera enfin que pour en finir, il faudra les saisir ontologiquement comme les mêmes, l'homme et la femme, et les considérer comme tels.

1. De la perception de la femme dans l'espace socio-culturel africain

De l'avis de J. F. Dortier (2013, p. 5),

en moins de deux générations, les femmes ont conquis leur autonomie et bousculé le pouvoir masculin au foyer, dans l'éducation et au travail, même s'il reste encore du chemin à faire dans un domaine stratégique : celui de la politique. Mais admettons que ce verrou saute et que les femmes s'emparent du pouvoir politique : qu'est-ce que cela va changer ?

Cette dernière question, selon notre façon de voir, ne mérite pas d'être posée quand on se trouve sur la plupart des terres africaines. Il est, pour l'instant, plus urgent de la remplacer par celle-ci : comment changer la perception générale de la femme dans l'espace socio-culturel africain ?

Cette question est plus méritante parce qu'encore, dans la quotidienneté, la femme est toujours perçue avec un œil traditionnel réducteur comme chez Rousseau qui en a fait une "exception" en raison de sa nature mineur et

incapable. En effet, la représentation générale faite de la femme en Afrique l'empêche d'avoir la même force d'action que l'homme, celui-là même avec qui elle partage l'existence humaine. C'est à cause de cette mise en minorité et de la faiblesse assignée traditionnellement à la femme que la question de l'égalité masculin-féminin est encore, en grande partie, sous le seuil du rêve en Afrique.

Il apparaît, de la sorte, important de saisir, dans la réalité sociale où se déroule la réalité de l'historicité de l'homme, ce que nous offre la quotidienneté africaine à propos de la femme. Le dire ainsi, ce n'est nullement prétendre parler des femmes africaines comme un tout comportemental homogène, mais il s'agit de lever le voile sur certaines manières de percevoir la femme africaine, qui mettent la reconnaissance de son droit d'humain, au même titre que l'homme, à mal. Nous explorerons la perception masculine de la femme avant de nous pencher sur l'auto-représentation des femmes africaines elles-mêmes.

Dans la plupart des sociétés africaines, l'homme perçoit la femme, avant toute autre considération, comme une mère. Il s'agit de la femme dans la vie familiale. Quelle vérité recouvre cette image de mère qui, immédiatement saisie, relève d'une si grande dignité ? Parce que l'homme est toujours hors du foyer, la mère, c'est la femme qui, en plus de donner naturellement vie aux enfants, est aussi astreinte à rester au foyer pour s'occuper de leur socialisation. Ainsi, telle une mère-poule, son rôle se limite à la protection de ses poussins et à la sauvegarde du domicile qui est tout aussi à sa charge en tant que ménagère. Assigner de cette manière la femme dans la demeure du foyer, c'est, malgré les mutations sociales contemporaines qui voient les femmes grandir en droit, la distinguer du père qui, préoccupé par les vicissitudes, est le plus souvent hors du domicile pour vaquer aux occupations traditionnellement classées non féminines, notamment en matière de représentation politique et de poste d'accès aux décisions.

De la sorte, il nous est donné de croire que pour l'homme (pas tous les hommes africains puisqu'ils y en a de féministes et d'antisexistes, mais la majorité), le foyer est le lieu d'élection de la femme-mère. Être élue au foyer, dans l'entente des hommes en Afrique qui, pour la plupart sont coutumiers de

la phallocratie, implique que la femme, en tant que mère, n'a pas le droit à la parole en présence de l'homme et, même quand elle l'a, elle ne doit pas hausser le ton. Autrement dit, ce qui revient de droit à la femme selon l'entendement de l'homme, c'est l'enfantement, le ménage et l'éducation des enfants. C'est à croire qu'en Afrique, la masculinisation de la société bat encore son plein, entendu que certaines affaires sont toujours classées hors de portée de la femme de même qu'ailleurs dans le monde. En effet, malgré les efforts internationaux et locaux en faveur de la promotion de la femme en Afrique, il est tristement constatable qu'elles n'ont pas encore de place réelle dans certains domaines d'activités. Cette situation fait penser à E. PISSIER (2007, p. 6), pour qui, « les femmes ont beau prendre part aux mouvements insurrectionnels, elles seront toujours renvoyées au foyer ». Tout fonctionne comme si le foyer était la destination naturelle et nécessaire de la femme.

Au demeurant, tout porte à croire que l'homme, par sa perception de la femme, impose des barrières sociales à celle-ci. N'est-ce pas cet enfermement social que relevait Simone de Beauvoir (1976, p. 108) dans *Le deuxième sexe* ? En effet, elle écrit : « on a vu que biologiquement, les deux traits essentiels qui caractérisent la femme sont les suivants : sa prise sur le monde est moins étendue que celle de l'homme, elle est plus étroitement asservie à l'espèce ». Ainsi, sous les traits spécifiques de la femme, c'est implicitement l'image de l'homme qui est brandie comme dominateur avec une prise très étendue sur le monde.

Très clairement, il existe encore des mythes dans la tête de l'homme des sociétés africaines dans son rapport à la femme ; c'est ce qui l'empêche naturellement de la saisir comme son égal, humainement. De fait, il est toujours constatable que les stéréotypes en rapport avec la dichotomie masculin-féminin sont logés dans l'esprit des hommes : le travail des femmes est généralement sous-coté, sous prétexte que les femmes africaines ne travaillent pas, elles ne peuvent pas faire des métiers d'homme ; en un mot, elles sont faites pour la maison. Avec de tels préjugés, on se croirait encore dans les années cinquante et soixante où la vie de la femme se réduisait au mariage et à l'éducation des enfants. Pourtant, nous sommes bel et bien au vingt et unième siècle et la femme n'a toujours pas son mot à dire dans la

plupart des hautes instances décisions qui nous engagent tous, par-delà les quelques exceptions connues. De cette manière, comment pourrait-on ne pas penser qu'il s'agit d'une « politique du mâle » au sens où l'entend Kate MILET. Mieux, le système phallocratique prévalant en Afrique, comme ailleurs dans le monde, influence la perception de l'homme vis-à-vis de la femme considérée à tort comme le sexe secondaire, domestique.

Sur la base d'une telle considération, la conception masculine de la femme en Afrique peut être dite sexiste. À ce sujet, plusieurs tableaux ont été déjà dressés quant à l'aperçu du phénomène. L'homme a brandi l'inégalité fondamentale des deux sexes face à la reproduction biologique en une norme sociale. C'est ce que S. Firestone, dans *la Dialectique du sexe*, a vivement critiqué. Pour elle, en effet, c'est en raison de la différenciation sexuelle biologique, plus précisément l'inégalité du sexe féminin et masculin dans leur rôle naturel premier, c'est-à-dire la reproduction, que s'observe cette hiérarchisation des sexes aboutissant à la domination du sexe mâle. Cependant, si les relations entre les deux sexes, masculin et féminin sont organisées toujours par l'homme en vue de perpétuer sa domination sur la femme en Afrique, n'est-ce pas aussi parce que la femme africaine, elle-même, s'auto-représente comme telle ? Sinon, si l'homme les perçoit comme sexe faible, comment se perçoivent-elles, elles-mêmes ?

Il faut dire que si l'égalité des genres en Afrique reste mal-menée, c'est aussi et surtout parce que le genre féminin ne s'assume pas pleinement dans cette tâche. De fait, la femme africaine se représente généralement, avant tout, comme la compagne de l'homme ; ce qui laisserait entendre qu'elle est destinée à être aux côtés de celui-ci dans une sorte de dépendance. C'est un emprisonnement mental dans lequel la femme est, à elle-même, son propre bourreau. Comme en témoignent les préjugés qui minent son esprit, il s'agit de l'intériorisation des stéréotypes du genre. Ce phénomène d'intériorisation les pousse elles-mêmes à se mettre hors course. Les femmes se conforment plus aux attentes traditionnelles de la société au lieu d'oser agir librement pour s'affirmer pleinement. Ce n'est pas la faute de l'homme !

Les préjugés intériorisés par la femme en général et africaine en particulier, la font se concevoir toujours par rapport à l'homme. C'est toujours par rapport à l'homme qu'elle se définit et se juge. Par conséquent, elle est toujours mise à l'écart dans les instances de prise de décisions importantes qui la concernent tout autant que l'homme. Le nombre de femmes députés en Côte d'Ivoire corrobore largement cette observation : trente-deux sur deux-cent cinquante-quatre, soit 12%. Ces chiffres, pour n'être qu'un exemple, montrent combien la femme est si minoritaire dans les instances de prise de décision en Afrique. Pourtant, les législations en Afrique n'interdisent pas aux femmes de se présenter aux hautes fonctions de prise de décision. Cet état de fait montre qu'elles ont, elles-mêmes, une grande part de responsabilité dans leur propre marginalisation par l'homme, tant la femme africaine se définit elle-même par son anatomie qui la donne comme sexe faible. Comment ne pas ici convoquer A. Lauzon (1958, p. 43) qui disait : « Je pense surtout que la plupart du temps, les femmes se placent elles-mêmes dans une situation d'inégalité, que ce soit dans le mariage, dans les relations amoureuses, dans leurs contacts sociaux avec les hommes ou sur le plan du travail ».

Au demeurant, les stéréotypes existent toujours dans l'esprit de la femme africaine ; ce qui justifie son manque d'engagement total pour l'égalité des genres. Cette perception, bien qu'héritée du patriarcat, ne doit pas s'imposer en norme morale dans l'esprit de la femme. A. Lauzon (op.cit., p. 46) peut encore dire : « Les femmes seront les égales des hommes quand elles cesseront de se faire les complices d'une discrimination qui disparaîtrait beaucoup plus vite si elles ne l'entretenaient si soigneusement ». Cela est d'autant plus vrai que la femme africaine, quoiqu'elle ait aujourd'hui une personnalité juridique équivalant à celle de l'homme, reste, en grande partie, persuadée elle-même qu'elle n'est pas l'égal de l'homme. Il en est ainsi parce que la femme africaine n'a pas encore véritablement compris qu'« être femme, ce n'est pas une profession, ni un statut social » (Idem, p. 46). Le taux de scolarisation féminine si déplorable en Afrique peut bien expliquer cet état de fait. Les femmes sont, pour la grande partie, ignorantes de leurs droits et continuent de vivre selon la tradition en acceptant d'être des soumises, des conditionnées. N'est-ce pas

aussi le lieu de convoquer les préjugés religieux en faveur de la discrimination du genre ?

Aux perceptions masculines et féminines de la femme africaine dans l'espace social, il faut ajouter l'impact des religions dans cette représentation rélégente de la femme dans l'espace socio-culturel africain. En effet, quand on sait le rôle des religions dans la vie communautaire en Afrique, il semble difficile de parler d'égalité des genres sans aller à l'écoute des religions sur la question, surtout des religions révélées telles que le Christianisme et l'Islam qui sont les plus en vogue en Afrique.

Sans conteste, l'égalité entre l'homme et la femme, plus précisément la considération de leurs droits et devoirs respectifs, rencontre d'importantes divergences dans la plupart des religions, notamment le Christianisme et l'Islam. C'est, en effet, une évidence que certaines valeurs morales dans ces religions sont principalement fondées sur l'inégalité des genres. En disant cela, nous ne disons pas que les religions encouragent absolument de traiter inhumainement les femmes, car dans le Saint Coran (Sourate 4, Ayat 19) par exemple, on peut lire ceci : « Si vous avez de l'aversion envers elles durant la vie commune, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose où Allah a déposé un grand bien ». Que la femme soit un grand bien de la part de Dieu, n'annule pas la vérité que le même Saint-Coran traduit les caractéristiques d'une femme vertueuse dans un ton si inférieurisant que les hommes ne peuvent s'empêcher d'en faire vicieusement usage. De même, les femmes religieusement assidues ne peuvent que s'y accommoder, car il est écrit que leur bien être dans l'au-delà dépend du degré de soumission qu'elles témoigneront à leur homme. « Les hommes ont autorité sur les femmes en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci », et quelques lignes après on peut lire « les femmes vertueuses sont obéissantes à leurs maris ». (Saint Coran, Sourate 4, Ayat 34) Face à ces discours divins qui, en raison de leur caractère dogmatique ne pourraient nullement être tenus pour faux ou annulés, les religions continueront de jouer leur part dans l'idéologie sexiste contre les tendances actuelles qui n'admettent aucun argument de supériorité ou de domination de l'homme sur la femme. Comment, dans un tel contexte,

trouver une légitimité entre deux référentiels (l'un universel, c'est-à-dire la modernité et l'autre religieux) qui semblent systématiquement contradictoires ? E. Badinter (1986, pp. 79-80) disait ceci :

L'analyse des croyances religieuses, sur plusieurs millénaires, est un précieux indicateur du prestige qui s'attache à chacun des deux sexes. Lorsqu'une société devient laïque, le pouvoir d'un sexe sur l'autre perd sa plus précieuse légitimité. En supprimant le fondement divin de la puissance, on sape toute idée de supériorité « naturelle » de l'Un sur l'Autre.

À la lire, la question semble avoir déjà trouvé une réponse qui règle le problème entre religion et égalité homme-femme. Mais qu'à cela ne tienne, le code positif reste grandement abstrait face aux principes religieux en Afrique. Autrement dit, le droit positif en Afrique atteste de l'égalité des genres dans la majorité des pays, mais l'applicabilité de ces règles reste un challenge. Tout fonctionne comme si la laïcité ne concernait pas la question du genre. En d'autres termes, « pour que la question d'un rapport entre religion et égalité prenne sens, disait R. Campiche (1996, p. 5), il faut s'inspirer d'une autre interprétation des effets du changement social sur le champ religieux ».

Qui plus est, les principes religieux se confondent aujourd'hui aux cultures locales en Afrique, de sorte que la question de l'égalité des genres est laissée aux politiques qui, formellement, semblent progresser contrairement à la réalité profonde. La Sainte Bible, écrite, par les hommes sous mission divine, trace les lignes d'une société patriarcale. Dans celle-ci, la place de la femme est loin d'être enviable. Au-delà de sa fonction biologique de donneuse de vie, tout ce qui la concerne, dans la sphère sociale, peut être réduit à une sorte d'esclavage. Même si aujourd'hui les interprétations semblent évoluer et laisser une place de choix à la femme dans l'Église, c'est loin d'être effectif en Afrique où le sexisme se vit comme un défi du fondamentalisme; ce qui favorise le renforcement du rôle traditionnel de la femme. Pour A. T. Ngoy (2014, p. 300),

les fondamentalismes, comme quêtes de fondements, sont aussi bien religieux, politiques que socioculturels. Face aux dérives mondialistes, aujourd'hui la tentation est grande de survaloriser la culture africaine traditionnelle, comme bouclier contre l'impérialisme culturel d'un univers mondialisé. Divers fondamentalismes politiques, économiques et religieux se greffent sur cette revalorisation identitaire. Et ce sont souvent les femmes qui en font les frais.

En clair, la question de l'égalité homme-femme n'a pas encore véritablement pris son plein sens en Afrique. N'est-ce pas par un changement des perceptions que l'Afrique peut nourrir une telle ambition, celle de voir l'homme et la femme se concevoir comme humainement égales ?

2. De la nécessité d'un changement de perception de la femme en Afrique

Comme nous l'avons montré plus haut, l'égalité entre l'homme et la femme n'est pas encore en bon train en Afrique parce que la manière de percevoir la femme dans l'espace social africain reste sous l'emprise des stéréotypes de types sexistes. Changer cette perception traditionnelle par une autre plus actualisant et reconnaissante des valeurs sociales de la femme, tel est le défi à relever pour une effectivité de l'égalité des genres en Afrique. Mais comment mettre en phase la perception faite de la femme avec sa valeur humaine ?

Même si « l'amélioration du statut des femmes, l'égalité à promouvoir entre homme et femme sont devenues des passages obligés de tous les discours, programmes et déclarations sur la question du développement » (G. Hesselting et T. Locoh, 1997, p. 5), il reste tout de même vrai, qu'on veuille le dire ou non, que l'ombre du modèle traditionnel des rôles de sexes continue à voiler le soleil de l'égalité homme-femme en Afrique. « Et en Afrique plus que partout ailleurs, peuvent ajouter G. Hesselting et T. Locoh (Idem, p. 5), il est d'évidence que les progrès à faire en ce domaine constituent un enjeu majeur ». Relever les défis en cette matière, nécessite un changement de perception ou la construction d'une nouvelle image de la femme par la société en général, par l'homme, mais aussi et surtout par la femme elle-même. L'image à construire doit être celle d'une reconnaissance de la valeur des femmes dans le tissu social, économique et même politique de nos sociétés.

Tout bien considéré, il convient de détourner le rôle domestique et reproductif de la femme, pour laisser place à une image plus valorisante. Ainsi, l'image à construire de la femme africaine doit être celle d'une actrice avérée du développement des sociétés nouvelles. Mieux, il faut voir au-delà de son rôle naturel de reproduction pour saisir celui productif pour la société. C'est à partir d'une telle image qu'elle peut véritablement prendre place dans

la participation aux activités concourant au progrès modernisant de la société. Pour se faire admettre dans les instances de hautes décisions, il est nécessaire que la femme ne soit plus victime de perceptions réductrices. Elle mérite en effet d'être regardée de plus en plus qualitativement.

Qualitativement, parce que même dans son rôle traditionnel, la valeur humaine et sociale de la femme doit valoir. Mais son apport est, en raison des préjugés traditionnels stéréotypés, sous-estimé. C'est pourquoi la construction d'une nouvelle perception doit être imminente pour reconnaître à la femme la qualité du travail qu'elle donne pour le développement et la survie des sociétés. Pour le dire autrement, même l'énergie que déploie si généreusement la femme pour maintenir l'équilibre familial et, par ricochet, l'équilibre de la société, l'abandon et l'oubli de soi dont elle fait preuve pour faire vivre et tenir son foyer, méritent que la femme reçoive de l'homme une perception plus valeureuse, à la hauteur de la qualité du travail qu'elle fait. En ce sens, la gente masculine doit libérer de son esprit les préjugés infériorisant la femme. De ce fait, l'homme concédera à la femme sa liberté, pas au sens de laisser libre un esclave ou un prisonnier, mais plutôt admettre dans sa représentation de la femme la valeur et la considération humaine qu'elle mérite.

Insistons sur la question du rendement parce qu'elle est très importante vis-à-vis de l'histoire. En effet, le principe de rendement qui prévaut dans nos sociétés fortement capitalistes a contribué à reléguer la femme socialement et économiquement sous l'argument qu'elle n'est pas productive ; or, ce qui compte pour la modernité, c'est la productivité. Elle a été aussi infériorisée pour son incapacité, disait-on, à œuvrer dans tous les domaines d'activité au même titre que l'homme. Rappelons-le, le principe de rendement « repose sur l'efficacité et le productivisme à tout prix dans l'accomplissement des fonctions de compétition économique et d'appropriation » (H. Marcuse, 2018, p. 329). Pourtant, à y voir de près, certaines statistiques montrent l'apport conséquent de la femme dans le développement économique des pays africains, surtout des pays en développement. Des chiffres montrent, par exemple, que 65% des biens économiques du continent sont produits par des femmes. Elles sont pourvoyeuses de 70% des cultures vivrières en Afrique. Pour ne citer que ces exemples-là, on

comprend que la femme n'est pas à restreindre à la cupidité et à la facilité comme le pense la majorité des hommes des milieux urbains en Afrique.

Parler ainsi témoigne de l'importance et de la valeur de la femme africaine si sous-cotée. À croire Saraceno (2016, p. 59), «la participation des femmes à la vie active, et en particulier des mères, non seulement étoffe le gisement de capital humain disponible dans une société vieillissante », mais contribue à l'amélioration du bien-être social de tous, tant la femme se sentira libérée de l'emprise des stéréotypes qui la rangeaient dans une infériorité conditionnée. Comme l'exprime si bien H. Marcuse (Op. cit., p. 330), « au-dessus et au-delà des différences physiologiques évidentes entre le mâle et la femelle, les caractéristiques féminines sont le résultat d'un conditionnement social ». Ce conditionnement s'étend sur une longue période de l'histoire de l'humanité et de l'Afrique en particulier, à tel point qu'il est aujourd'hui difficile de se défaire de l'image réductrice des valeurs de la femme. D'où la nécessité d'un changement de perception, et cela ne se fera pas automatiquement par l'établissement de droit donnant à la femme les mêmes privilèges que l'homme. L'applicabilité des droits des femmes pour l'égalité des genres rencontre encore de grandes difficultés. C'est pourquoi il faut absolument penser à une éducation à l'égalité du genre en Afrique.

Pour Aristote, la réalisation de la finalité d'une société dépend du niveau d'éducation de ses citoyens. Autrement dit, pour que les sociétés réalisent leur finalité, il faut que les citoyens soient éduqués. Dire cela, c'est témoigner de la nécessité de l'éducation si l'Afrique veut associer son nom aux peuples qui défendent l'égalité entre l'homme et la femme. De la sorte, le renouvellement des conceptions ou perceptions doit passer par une éducation à l'égalité des sexes à l'école. Certes, nous assistons aujourd'hui, de plus en plus, à la mixité des établissements d'enseignement, mais cela ne suffit pas pour asseoir une culture de l'égalité. Pour mieux faire, les programmes scolaires doivent contribuer, plus amplement, à changer les mentalités et briser les stéréotypes dès les bas-âges. Éduquer à l'égalité des sexes à l'école ne signifie pas seulement qu'il faut former des spécialistes des questions du genre, mais plutôt changer les perceptions traditionalistes qui infériorisent la femme

comme un humain de seconde valeur. N'est-ce pas qu'éduquer, au sens aristotélicien du terme, répond à une nécessité d'actualisation complète de l'homme ? C'est pourquoi des efforts doivent être faits à tous les niveaux pour actualiser l'esprit des Africains en vue de mettre leurs perceptions de la gente féminine en phase avec ce que mérite la femme, saisie dignement comme une humaine en dehors de toutes considérations sexiste. Pour une société où les droits de la femme sont effectifs sans aucun conteste, il faut nécessairement inculquer une culture de l'égalité, car, comme l'a si bien pensé M. MARUANI (2013, p. 26), « il n'y a pas de pente naturelle à l'égalité des sexes. L'égalité des sexes, ça se pense, ça se travaille, ça se construit et ce, dès le plus jeune âge ». Ainsi, l'objectif de l'éducation à l'égalité des genres, c'est donner à chacun la même chance de trouver soi-même sa voie sans considération de sexe.

En somme, éduquer à l'égalité, c'est construire un anti-sexisme libérateur de la femme dans les sociétés africaines. À propos de cette libération, qui sera le fruit d'une éducation réussie, H. Marcuse (2018, p. 332) apporte une précision. Il écrit :

Au-delà de l'égalité, la libération implique la construction d'une société régie par un principe de réalité différent, une société dans laquelle la dichotomie actuelle masculin-féminin serait dépassée dans les relations sociales et individuelles et les êtres humains.

Ainsi, le mouvement de l'éducation produira une nouvelle image de la femme, une nouvelle conscience, mais aussi et surtout « une transformation des besoins instinctuels des hommes et des femmes libérées des contraintes de la domination et de l'exploitation » (H. Marcuse, 2018, p. 332). Une telle compréhension du rapport homme-femme et de leurs valeurs va-t-elle de soi ? N'est-ce pas par une mise en lumière de l'unité ontologique de l'homme et de la femme que les consciences africaines seront plus aptes à se saisir comme appartenant à la même substance et donc les mêmes, pour une néantisation du sexisme en Afrique ?

3. La promotion de l'unité ontologique du genre ou la néantisation du sexisme

« Sous la dichotomie homme-femme et la dépassant, il y a l'être humain, commun aux individus mâles et femelles : l'être humain dont la libération, l'épanouissement sont toujours en jeu ». L'être humain dont parle H. Marcuse (2018, p. 331) n'a d'autre sens que l'homme et la femme réunis en leur être. Qu'est-ce que cela laisse entendre concrètement, sinon que l'homme ne se limite pas à ses déterminations sexuelles biologiques apparentes.

Assurément, il s'agit de faire revenir à la surface, dans nos esprits, dans les esprits africains, l'inapparent qui semble pourtant être l'essentiel. Cet inapparent de l'homme et de la femme, c'est ce qui n'est pas sexe biologique, c'est ce qui n'est pas que corporel, mais plutôt ce qui les identifie au-delà de leurs différences physiologiques, physiques et mêmes parfois, psychologiques. Autrement dit, il s'agit de leur être ; et en leur être, l'homme et la femme forment une unité, l'unité ontologique. En effet, même si la question du genre, relevant des comportements humains masculin-féminin, semble inséparable d'une distinction de sexe naturel, il est significatif que dans leur mode d'être, en tant qu'humains, l'homme et la femme, sans ambigüité, se traduisent par les mêmes caractéristiques de toute réalité humaine. Mais en quoi une telle affirmation est-elle sensée ? Convoquons Heidegger, qui, naturellement, s'invite à tous les débats de nature ontologique.

Heidegger, avec sa conception du « Dasein », nous donne la pleine mesure de l'existence humaine dans sa neutralité sexuelle. « Dasein », ici assimilé à l'être-là, l'être au monde, dans le mode d'être de l'humain, se différencie certainement des autres êtres de la nature, des autres vivants, sans jamais établir une différence ontologique dans l'espèce humaine, du point de vue sexuel. La légitimité d'une telle pensée se révèle par ce que Heidegger lui-même appelle les existentiels du « Dasein ». En effet, dans leur être-là, en tant qu'être au et être avec, l'homme et la femme répondent des mêmes catégories existentielles en dehors de toutes caractérisations corporelle. De fait, le souci l'angoisse, la mort, sont, sans conteste, les traits caractéristiques de toute réalité humaine, humanité commune à la femme et à l'homme.

Cette identité commune que partagent l'homme et la femme, dans leur neutralité sexuelle, témoigne de leur unité ontologique. Mais le silence apparent de Heidegger sur la question du sexe semble faire croire, selon Derrida, que Heidegger a délibérément fait taire le sexe. Ce non-dit, non insensé, fera dire à Derrida (1983, p. 3) lui-même, ce qui suit : « la différence sexuelle n'est pas un trait essentiel. Elle n'appartient pas à la structure existentielle du « Dasein » ». De la sorte, on ne saurait poser une différence ontologique réelle entre l'homme et la femme. Il en est ainsi parce que l'homme et la femme, en tant qu'« être-là », « le là de l'être, nous témoigne Derrida, en tant que tel ne porte aucune marque sexuelle ». (J. DERRIDA, Idem, p. 3). C'est d'ailleurs pourquoi Heidegger, pour parler de l'homme en général, n'a pas usé de la terminologie « homme », en lui préférant une neutralité traduite par « Das dasein ». Tout porte à croire que, du point de vue de leur être fondamental, l'homme et la femme sont le Dasein sexifère. Cette unité ontologique, promouvant l'équité des valeurs de l'homme et de la femme, doit valoir en Afrique, surtout dans l'esprit des hommes tout autant que dans celui des femmes elles-mêmes. Tout bien considéré, en acceptant la neutralité du « Dasein », il y a là, un sens éthique implicite. Il s'agit d'élever à la même dignité, au même mérite, l'homme et la femme dans leur commun séjournement.

À partir de ce qui précède, nous nous rendons compte, par une certaine analogie, qu'il est difficile d'établir une différence ontologique du genre ; et si différence il devait y avoir, ce serait sans doute dans l'entre deux de l'homme et de la femme, dans le cadre de l'amour. Mais, même là encore, l'ontologie nous les ramène à une unité en ce sens qu'il est inscrit dans leur être-là caractéristique du « mitsein » au sens heideggérien du terme traduisant la rencontre. En effet, « cet entre-deux comme rapport, pense J. Derrida (1983, p. 5), appartient à l'être même du « Dasein » ». C'est à croire que rien de tout ce qu'on pourrait évoquer ne peut supplanter l'unité ontologique du genre, de l'homme et de la femme, parce qu'appelés nécessairement à se réunir en leur être malgré les différences biologiques constatables. En ce sens, DUBOIS (2009, p. 272) peut dire : « le Dasein est avec autrui. (...) être avec est une caractéristique ontologique du Dasein ». Autrement dit, il est nécessaire que l'homme et la femme aillent à la rencontre l'un de l'autre et l'autre de l'un

comme pour réclamer leur identité ou unité originaires. Dans cette perspective, comment ne pas penser au mythe d'androgynie ? Ce mythe révèle la secrète nostalgie d'une bisexualité originaires traduisant le regret de la différence sexuelle présente. Ce regret se manifeste par le désir toujours constant de fusionner avec l'autre moitié de nous-même. J. F. Rey (2010, p. 15) est forcé de dire que « la nostalgie d'une bisexualité originaires est une tendance à la recherche de l'homogène et de la fusion, quel que soit le parti pris sexué de la personne ». Dans la perspective de ce récit, l'homme et la femme formaient une unité originaires, et cette unité, c'est elle que l'homme et la femme doivent reconnaître chacun vis-à-vis de l'autre. Autrement dit, l'homme doit reconnaître la femme comme son autre même et vice versa, car « la nostalgie de l'autre moitié, comme tout voyage de retour, est un retour à soi » (J. F. REY, Idem, p. 20). N'est-ce pas qu'aujourd'hui, la lutte pour l'égalité des genres est un chemin tout trouvé et honorable pour renouer avec l'unité originaires perdue ?

De surcroît, le fond ontologique qui caractérise ou détermine l'homme et la femme demeure incorruptible pour qui veut promouvoir l'unité du masculin et du féminin qui, ontologiquement et spirituellement, sont condamnés à être communs. A. Kouakou (2009, pp. 51-59) corrobore cette pensée par ce qui suit :

En dehors de l'essence spirituelle ou intellectuelle qui enracine l'homme et la femme dans la même assise ontologique - car hommes et femmes, nous sommes déterminés par l'esprit ou l'âme - le « mitsein » est fondamentalement ce par quoi ces deux êtres (différents) sont convoqués à leur être propre.

C'est ainsi que l'ontologie se pointe comme ce qui, par son élévation du sens de l'humain et de la valeur intrinsèque à son mode d'être, vient briser ou anéantir les préjugés phallogocentriques ou sexistes qui ont longtemps dominé et persistent encore dans le monde de l'homme.

En vérité, pour une éthique existentielle du genre, l'Afrique doit rompre avec les stéréotypes qui tendent à emprisonner ou embrigader le sexe féminin comme s'il était un objet, une matière. Il faut, au contraire, s'établir « dans le foyer ontologique qui consiste à donner vie à l'existence de l'autre, à l'entretenir et ainsi à la faire fleurir ou germer dans l'élan mystique de l'amour » (A. Kouakou, 2009, pp. 51-59). C'est là tout le sens de l'apport de

l'ontologie au défi de l'égalité des genres en Afrique. Il s'agit de ramener le genre à l'unité qui se donne logiquement comme sa source. S. AGACINSKI (2005, p. 9) est alors convaincue que méditer ontologiquement sur le genre,

c'est une façon de penser le multiple à partir de l'un, l'autre à partir du même, la différence à partir de l'identique. De ce point de vue, l'altérité apparaît comme une altération du même et le différent comme une dégradation de l'identité. L'altérité sexuelle pose alors à ce régime de pensée, le problème de l'identité et de l'unité du genre humain.

Ainsi, l'humanité toute entière, et particulièrement l'Afrique, (qui sommeille encore sur la question) gagnerait à éviter les perversions de tous genres auxquelles nous assistons actuellement. Car la différence sexuelle est loin d'exprimer une différence ontologique. C'est à raison que se pose alors la question de J. Butler (2005, p. 233), celle de savoir si la différenciation « genrée » ou sexuelle dépend du sujet ou de l'être, puisqu'il « tente d'établir une division dans l'être même mais que l'être en tant qu'être n'est pas divisé » ? Mieux, ce que nous désignons aujourd'hui comme genre masculin ou féminin ne doit pas être absolutisé, il ne prend sens qu'en rapport avec le cadre spatio-temporel, qu'avec ce que la culture ou l'éducation lui ont assigné.

Conclusion

Notre parcours réflexif nous aura enseigné que si la question de l'égalité des genres en Afrique reste encore un grand chantier, c'est justement parce que la femme est perçue sur la base de stéréotypes infériorisants. Aussi les réalités culturelles et religieuses favorisent-elles cette tendance phallocentriste et déshumanisante à la limite. Ces réalités traduisent la vérité du défi que représente la question de l'égalité homme-femme en Afrique. Relever un tel défi dans un tel contexte recommande un processus de changement des perceptions par le biais d'une éducation antisexiste. Ce changement, selon notre analyse, ne sera conforté que par une intrusion dans l'essentiel de l'homme, c'est-à-dire dans l'ontologie. Clairement, le foyer ontologique est à promouvoir pour en finir avec les préjugés sexistes, car il nous instruit sur l'unité ou l'identité de l'homme et de la femme au-delà des différences sexuelles biologiques constatables. En dernière instance donc, avec toutes les implications que connaît la différenciation sexuelle, ne serait-il pas préférable de s'ouvrir à la

pensée d'une différence sexuelle en dehors d'une dualité sexuelle qui pourrait laisser entendre la différence comme duel ? Il est nécessaire, pour le bien-être de l'humanité et particulièrement de l'Afrique, de bonifier la différence sexuelle sur la base de l'unité ontologique, car c'est seulement des différents qui donnent sens à l'unité, en ce sens qu'on ne saurait unir le même non différencié. Il faut penser la réconciliation des sexes pour conduire l'humanité à sa valeur originelle. Porter l'humanité à sa bonté, à cette valeur suprême qu'est l'humain, c'est refuser le règne de la sentimentalité qui entraîne le vouloir dominer de l'un sur l'autre. Hegel nous en avait déjà averti : « ce qui est antihumain, ce qui est animal, consiste à rester au sentiment et à ne pouvoir se communiquer que par celui-ci » (Hegel, 1993, p. 83). Que l'Afrique tache d'être humaine sur la question de l'égalité des genres.

Références bibliographiques

AGACINSKI Sylviane, 2005, *Métaphysique des sexes*, Paris, Seuil.

ANTOINE Kouakou, 2009, « Analytique du Dasein féminin : Différence sexuelle, Différence ontologique ? », in *Parcours féminin : l'intellectuel*, Moldavie, foxtrot, pp. 51-59.

BADINTER Élisabeth, 1986, *L'Un et l'autre, des relations entre hommes et femmes*, Paris, Odile Jacob.

BEAUVOIRE Simone de, 1976, *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard.

BUTLER Judith, 2005, *Trouble dans le genre*, Paris, Ed Découverte.

CAMPICHE Roland J., 1996, « La religion, un frein à l'égalité ? » in *archive de sciences sociale des religions*, N° 95, pp. 5-9.

DERRIDA Jacques, 1983, « Différence sexuelle, différence ontologique », in *le Cahier de l'Herne*, Paris, pp. 395-414.

DORTIER Jean- François, 2013, « Quand les femmes domineront le monde », in *sciences humaines : la fin de l'homme ?* Bimensuel, n°249, pp.1-8.

DUBOIS Christian, 2009, *Heidegger, introduction à une lecture*, Paris, Seuil.

HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, 1993, *Phénoménologie de l'esprit*, tome 1, trad. Jarczyk et Labarrière, Paris, Gallimard.

HESSELING Gerti et LOCOH Thérèse, 1997, « Femmes, pouvoir et société », in *l'Afrique des femmes*, n°65, pp. 1-18.

Perspectives Philosophiques n°021A, Deuxième trimestre 2021

LAUZON Adèle, 1958, « Les femmes sont-elles exploitées ? » in *Cité Libre*, pp. 40-47.

MARCUSE Herbert, 2018, *Sommes-nous déjà des hommes ?*, QS ? Éditions, Albooussière.

MARUANI Margaret, 2013, « Éducation : une égalité des sexes qui reste à construire », *Après-demain*, (N ° 26, NF), pp. 26-28.

PISSIER Evelyne, 2007, *Le droit des femmes*, Paris, ED. Dallos,

REY Jean-François, 2010, « L'épreuve du genre : que nous apprend le mythe de l'androgynie ? » in *Cités*, N° 44, pp. 13-26, P.U.F

SARACENO Chiara, 2016, « L'égalité entre les hommes et les femmes dans le discours sur l'investissement social : une vision trop réductrice ? », in *information sociale*. N° 192, pp. 56-64.

TSHIBILONDI Ngoy Albertine, 2014, « L'égalité hommes et femmes dans l'église catholique en Afrique », Cairn-info, Volume LXIX pp. 295-310.